

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 532

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

502 758 527 RCS Lyon.

VEDITEC.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 712500.00 EUR.

Adresse : 15, Rue Jean Elysée Dupuy, 69410 Champagne-au-Mont-d'Or.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au BODACC relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : Itesa-Veditec (anciennement REXEL ELECTRIQUE) Forme : société par actions simplifiée Capital : 77.000.000 euros Siège social : 30, avenue Fernand Sardou - 13016 Marseille Numéro unique d'identification : 982 868 341 Lieu d'immatriculation: RCS MARSEILLE Société absorbée : VEDITEC Forme : société par actions simplifiée à associée unique Capital : 712.500 euros Siège social : 15, rue Jean-Elysée Dupuy - 69410 Champagne au Mont d'Or Numéro unique d'identification : 502 758 527 Lieu d'immatriculation: RCS LYON 1) Evaluation de l'actif et du passif de la Société Absorbée dont la transmission à la Société Absorbante est prévue : - actif : 5.515.357 euros - passif : 2.205.591 euros 2) Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : NEANT Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de commerce et dès lors que l'Absorbante détient et détiendra, au jour du dépôt au greffe du Tribunal des activités économiques du présent traité, la totalité des actions représentant la totalité du capital de l'Absorbée, il n'y a pas lieu à la détermination d'un rapport d'échange et l'Absorbante ne procédera pas à une augmentation de capital. 3) Montant prévu de la prime de fusion : NEANT 4) Effet différé de la fusion d'un point de vue comptable et fiscal : 31 décembre 2025 à minuit. 5) Le projet de fusion a été établi en date à Paris du 23 octobre 2025 et a été déposé : - au Greffe du Tribunal des Activités Economiques de Marseille au nom de la société Itesa-Veditec (anciennement REXEL ELECTRIQUE) le 27/10/2025 - au Greffe du Tribunal des Activités Economiques de Lyon au nom de la société VEDITEC le 24/10/2025..